



Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca

Académie des Arts Traditionnels

Planning destiné aux candidats admis au concours d'entrée 2019/2020

Dates	Evénements
Vendredi 27/09/2019 Matin à 08h 30 Présence obligatoire	- Accueil des étudiants de la liste principale ; - Présentation du règlement intérieur de l'Académie ; - Affectation aux filières des admis de la liste principale
Lundi 30/09/2019 Matin à 08h30 Présence obligatoire	- Formalités d'inscription des admis de la liste principale (voir ci-dessous la liste des pièces à fournir) - L'Académie contactera par téléphone les premiers étudiants de la liste d'attente selon les places disponibles.
Lundi 30/09/2019 Matin à 14h00 Présence obligatoire	Test de niveau en français.
Mardi 01/10/2019 à 08h 30 Présence obligatoire	Début des cours de la 1 ^{ère} année.

Site web de l'Académie : www.aat.ac.ma

Remarques : - Tout candidat de la liste principale qui s'absentera le Vendredi 27/09/2019 ou le Lundi 30/09/2019 perdra définitivement sa place
Pièces à fournir le Lundi 30/09/2019: 2 Copies certifiées conformes du C.I.N., 2 Copies certifiées conformes du Diplôme de baccalauréat, 2 Copies certifiées conformes du Diplôme de TS ou BTS ou DUT ou DEUST ou DEUG, 2 photos d'identité, une photo d'identité numérique à envoyer à l'adresse aat.fmh2@gmail.com, en indiquant dans le mail Nom, Prénom et N° CIN, 2 extraits de naissance.

Frais d'inscription et d'assurance : 50Dhs

Attestation bancaire : précisant que vous possédez un compte bancaire et dans laquelle figure le Relevé d'Identité Bancaire de 24 chiffres (RIB).

- **Remarques importantes :** 1) Achetez une blouse blanche (le port de la blouse est obligatoire au sein de l'Académie. En conséquence, l'accès à l'Académie et strictement interdit aux étudiants qui ne portent pas de blouse)
2) Achetez une deuxième blouse pour l'Atelier (les caractéristiques de la blouse seront définies avec le responsable de la filière)